|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| D:\Enseignement\2015\infos\Logo Iset Siliana.png |  | **REPUBLIQUE TUNISIENNE**  **MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  **ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  **Projet PROMESSE - PAQ 4C 01/2023** |

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L’ACQUISITION**

**DES LICENCES, DES VOUCHERS D’EXAMEN ET FORMATION DES FORMATEURS EN CAO/DAO**

# 1. CONTEXTE

Dans le cadre du Modernisation de l’Enseignement Supérieur en soutien à l’Employabilité (PROMESSE) financé en partie par l’accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana a bénéficié d’un projet PAQ-4C

Dans ce cadre, l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer les objectifs décrits dans le paragraphe 2 «**OBJECTIFS DE LA MISSION»**

# 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont:

|  |  |
| --- | --- |
| **Articles** | **Désignation** |
|  | Fourniture et mise à niveau d’une licence du logiciel Solid Works.   * Durée du contrat : 3 ans * Au moins 100 vouchers par an. * Support technique nécessaire |
|  | Formation et certification de3 formateurs aux logiciels Civil 3D y compris l’acquisition des vouchers ACP. |
|  | Fourniture de 15 vouchers et passage d’examen de certification ACU en logiciel Civil 3D |
|  | Fourniture de 15 vouchers et passage d’examen de certification ACU en logiciel Revit Structure. |
|  | Fourniture de 15 vouchers et passage d’examen de certification ACU en logiciel AUTOCAD. |

**3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION**

Des enseignants et des étudiants de l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana.

# 4. LIVRABLES

1. Un support numérique contenant le logiciel, licence, clé …
2. Un plan détaillé du contenu des formations
3. Supports pédagogiques des formations (Format papier et format numérique)
4. Des attestations de participation à la formation.
5. Les contrats de maintenance des logiciels, licences et l’accès aux vouchers de certification.
6. Les accès au contenu privilégié des logiciels
7. Un rapport final d'exécution du programme : nom examens, dates des sessions, noms des présents, noms des certifiés, taux de réussite

Ce rapport doit être rédigé en langue française, fournis selon la forme jugée satisfaisante par l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF).

L’envoi du rapport final de la mission à l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

# 5. DELAIS D’EXECUTION

La date de démarrage de la mission sera fixée à l’occasion des négociations à convenir avec le soumissionnaire sélectionné. A la demande du chef du projet ou de l’établissement, des réunions de suivi peuvent être organisées.

# 6. Lieu de la formation

Les formations auront lieu dans les locaux de l’organisme soumissionnaire.

# 7. QUALIFICATIONS DE L’ORGANISME

Peuvent participer à ce projet les organismes ayant :

* Centre de formation certifié par le fournisseur d'origine du Produit
* Formateur expert produit.
* Formateur Certifié Produit dans son domaine d'expertise

# 8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D’INTÉRÊT

* Lettre de candidature
* Références récentes et pertinentes en missions similaires
* Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
* Curriculum Vitae des formateurs
* Offre financière

# 9. PASSATION DE LA CONSULTATION

Les manifestations d’intérêt doivent parvenir sous plis fermé par voie postale recommandé ou par dépôt direct au bureau d’ordre de l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana, Avenue nouvelle medina - 6100 Siliana, au plus tard le **14/06/2023**.(Le cachet du Bureau d’Ordre de l’institut fera foi).

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention : **« Ne pas ouvrir, manifestation d’intérêt pour l’acquisition des licences, des vouchers d’examen et formation des formateurs en CAO/DAO».**

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne peut ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

# 10. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection est celui de bureau d’études selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d’un consultant individuel sera exclue.

La méthode de sélection suivie est basée sur la qualité de consultant (QC) La sélection d’un organisme est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des bureaux d’études par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2011, mises à jour en Juillet 2014 ». Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Notation** |
| Expériences pertinente pour la mission | 30 |
| Qualifications du formateur | 70 |
| Total | 100 |

Les points seront attribués de la manière suivante :

1. Le nombre d’années d’expérience de l’organisme dans **les formations certifiantes** :

* + 0 – 2 ans : 10 points
  + 3 – 4 ans : 15 points
  + 5 – 7 ans : 25 points
  + > 7 : 30 points

2. A chaque critère vérifié par le **formateur** :

|  |  |
| --- | --- |
| **a. Diplôme :** | |
|  | - Bac + 4 : 10 points  - Bac + 5 : 15 points  - Bac + 6 ou plus : 20 points |
| **b. Expérience professionnelle :** | |
|  | - 0 à 2 ans : 10 points  - 2 à 5 ans : 15 points  - 6 à 8 ans : 20 points  - > 8 ans : 25 points |
| **c. Animation des sessions de formation :** | |
|  | - 5 sessions au minimum (10 points)  - 3 points par session supplémentaire |

Un procès-verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par l’équipe du projet PAQ à L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana. Cette équipe établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Avant l’attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l’organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

* Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
* L’approche méthodologique.
* Le contenu des livrables.
* L’offre financière.

# 11. CONFLITS D’INTERET

Les organismesen conflits d’intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d’intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

# 12. CONFIDENTIALITE

L’organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l’interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***DRESSE PAR LA Direction DE L’institut superieur des etudes technologiques de SILIANA***  ***siliana LE, ..........................*** |  | ***LU ET ACCEPTE PAR***  ***LE SOUMISSIONNAIRE***  ***………………… LE,............................*** |